

VILLE DE CINEY

**ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 25 MARS 2024 A 20 H 00**

- 19 Ciney plus verte ! Activons les 117.238 € de le Région Wallonne pour végétaliser des quartiers à Ciney et/ou dans les villages - Demande d'un Conseiller

Demande d'ajout d'un point complémentaire : Végétalisation de quartiers

MASAI France <france.masai@ecolo.be>

mar. 19-03-24 19:31

À : Frédéric Deville <FDeville@ciney.be>; Nathalie Constant <NConstant@ciney.be>;

1 pièce(s) jointe(s) (33 Ko)

Point complémentaire CC 25-03-24-Droit de tirage végétalisation.odt;

Madame la Directrice Générale,
Monsieur le Bourgmestre,

Sur base de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je vous demande d'ajouter un point complémentaire à l'ordre du jour du conseil communal de ce lundi 25 mars 2024.

Bien cordialement,

France Masai

Ciney plus verte ! Activons les 117.238 € de le Région wallonne pour végétaliser des quartiers à Ciney et/ou dans les villages

Végétaliser est une solution très concrète et à portée de main pour rendre nos villes et nos communes plus robustes face aux dérèglements climatiques. Davantage d'espaces verts à Ciney permettrait de limiter les effets du réchauffement en luttant contre les îlots de chaleur et en nous protégeant des inondations.

Cela aurait aussi un rôle important dans notre bien-être, améliorant notre cadre de vie et notre qualité de vie. Car il est important d'offrir à toutes et tous un accès aisé à la nature.

Le Gouvernement wallon, à l'initiative des Ministres du Climat, Philippe Henry, et de l'Environnement, Céline Tellier, a lancé le quatrième volet de soutien aux communes wallonnes pour la création d'espaces verts, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, pour mettre en œuvre des projets de végétalisation à l'échelle de quartiers.

Pour la commune de Ciney, le montant disponible s'élève à 117.238 € ! Autant dire que de chouettes projets pourraient être impulsés et soutenus à Ciney ces 3 prochaines années :

- plantation d'arbres, pour par exemple ombrager davantage les bancs ou les plaines de jeux par exemple
- aménagement de jardins de rue
- verdurisation de pieds d'arbres
- plantation de végétation grimpante sur les façades,
- aménagement de toitures vertes,
- ...

Cette mesure, c'est intéressant, permet aussi de soutenir la plantation sur des parcelles privées.

Un webinaire informatif a eu lieu le mercredi 20 mars à destination de toutes les communes

wallonnes afin de présenter plus particulièrement ce soutien régional aux autorités communales.

Ciney a jusqu'au 30 juin 2024 pour introduire la liste des actions, projets ou mesures de végétalisation qu'elle envisagerait de développer.

Notre commune (personnel de l'administration communale ou membre du Collège) a-t-elle suivi le webinaire d'information relatif à ce droit de tirage ?

Le programme d'action a-t-il déjà été établi ? Si oui, quel est-il ?

Si non, comment le Collège compte-t-il procéder pour construire ce programme d'actions concrètes ? Avec quelles priorités ? Des consultations citoyennes sont-elles par exemple prévues dans ce cadre ?

--

Ciney plus verte ! Activons les 117.238 € de le Région wallonne pour végétaliser des quartiers à Ciney et/ou dans les villages

Végétaliser est une solution très concrète et à portée de main pour rendre nos villes et nos communes plus robustes face aux dérèglements climatiques. Davantage d'espaces verts à Ciney permettrait de limiter les effets du réchauffement en luttant contre les îlots de chaleur et en nous protégeant des inondations.

Cela aurait aussi un rôle important dans notre bien-être, améliorant notre cadre de vie et notre qualité de vie. Car il est important d'offrir à toutes et tous un accès aisé à la nature.

Le Gouvernement wallon, à l'initiative des Ministres du Climat, Philippe Henry, et de l'Environnement, Céline Tellier, a lancé le quatrième volet de soutien aux communes wallonnes pour la création d'espaces verts, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, pour mettre en œuvre des projets de végétalisation à l'échelle de quartiers.

Pour la commune de Ciney, le montant disponible s'élève à 117.238 € ! Autant dire que de chouettes projets pourraient être impulsés et soutenus à Ciney ces 3 prochaines années :

- plantation d'arbres, pour par exemple ombrager davantage les bancs ou les plaines de jeux par exemple
- aménagement de jardins de rue
- verdurisation de pieds d'arbres
- plantation de végétation grimpante sur les façades,
- aménagement de toitures vertes,
- ...

Cette mesure, c'est intéressant, permet aussi de soutenir la plantation sur des parcelles privées.

Un webinaire informatif a eu lieu le mercredi 20 mars à destination de toutes les communes wallonnes afin de présenter plus particulièrement ce soutien régional aux autorités communales.

Ciney a jusqu'au 30 juin 2024 pour introduire la liste des actions, projets ou mesures de végétalisation qu'elle envisagerait de développer.

Notre commune (personnel de l'administration communale ou membre du Collège) a-t-elle suivi le webinaire d'information relatif à ce droit de tirage ?

Le programme d'action a-t-il déjà été établi ? Si oui, quel est-il ?

Si non, comment le Collège compte-t-il procéder pour construire ce programme d'actions concrètes ? Avec quelles priorités ? Des consultations citoyennes sont-elles par exemple prévues dans ce cadre ?

